

**Maître Sophie ROJAT**, Avocat au Barreau de VERSAILLES,  
demeurant 1 rue Jouvencel, 78000 VERSAILLES - **Tél : 01 39 24 30 55**

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MERCREDI 13 AVRIL 2022 à 09 H 30**

---

Au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES,  
au Palais de Justice, 5 place André-Mignot, salle des dites audiences, **EN UN LOT**, du lot ci-après désigné :  
Au-delà de cette date tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10 % du prix atteint

Dans un ensemble immobilier sis **à TRAPPES (78)**

Dénommé « Le PORROIS » - 3/4 square Louis Pergaud

Cadastré section AB numéro 73, lieudit « La Plaine du Moulin » pour une contenance de 00 ha 37 a 67 ca.

Et plus précisément **3 square Louis Pergaud**

LOT n° 2 : Dans le bâtiment G, au rez-de-chaussée, au fond à gauche,

**UN APPARTEMENT** de deux pièces principales, de type A,  
comprenant selon procès-verbal de description dressé le 26 août 2021 par Maître Jean-Vincent IMARD,  
Huissier de Justice associé à VERSAILLES (78) : un couloir d'entrée, une salle de séjour, une chambre,  
une cuisine, un cellier, un rangement, une salle de bain, des toilettes.

**SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **56,87 m<sup>2</sup>**. Et les 311/30.476<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des P.C.G.

Les lieux sont occupés

---

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE LE PORROIS 3/4 SQUARE LOUIS PERGAUD, 78190 TRAPPES**, représenté par son syndic la SAS FONCIA GENIEZ, Société par Actions Simplifiée au capital de 600.000 Euros, identifiée au SIREN et immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 549 705 457, dont le siège social est sis 27 rue du Petit Pont, 78310 MAUREPAS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège en cette qualité. Ayant pour Avocat postulant Maître Sophie ROJAT, Avocat au Barreau de VERSAILLES et pour Avocat plaidant Maître Bruno ALLALI, Avocat au Barreau de PARIS.

---

**MISE A PRIX : 32.000 Euros** (Trente-deux mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Consignation pour enchérir obligatoire d'un montant de 3.200 euros, en un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier séquestre

---

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES

Fait et rédigé à VERSAILLES (78), le 14 février 2022. Signé : Maître Sophie ROJAT

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/00141.
- A **Maître Sophie ROJAT**, Avocat au Barreau de VERSAILLES, demeurant 1 rue Jouvencel, 78000 VERSAILLES - **Tél : 01 39 24 30 55**.
- A **Maître Bruno ALLALI**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 11 bis rue du Colisée, 75008 PARIS - **Tél. : 01 42 67 56 35**.

**Sur les lieux pour visiter le JEUDI 31 MARS 2022 de 14 Heures à 16 Heures et le MARDI 05 AVRIL 2022 de 10 Heures à 12 Heures**

---